



Déviation routière de la RD 921 entre Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel

Annexe 4 : Ajout modificatif
Sous-dossier I : Eléments généraux ou
communs à plusieurs procédures
Pièce 5 B : Etude d'impact

Décembre 2015

1. Contexte de l'ajout modificatif

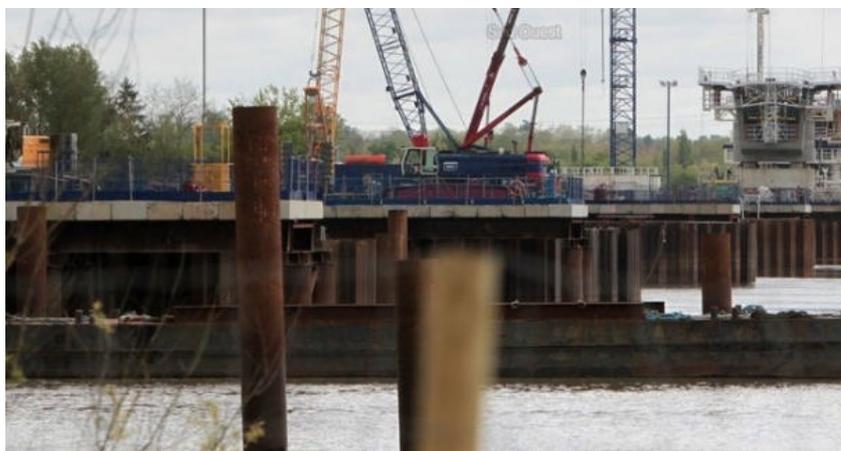
Ce document a pour objet de modifier le paragraphe 1.8.2 du sous-dossier I « Eléments généraux ou communs à plusieurs procédures » Pièce 5 B « Etude d'impact ».

2. Contenu de l'ajout modificatif

Les éléments ci-dessous sont à mettre en lieu et place « des travaux dans le lit de la Loire et réalisation des piles du pont » du paragraphe 1.8.2 de l'étude d'impact.

Travaux dans le lit de la Loire et réalisation des piles du pont

Afin de pouvoir accéder aux culées et piles en Loire, une estacade sera établie sur une fraction du fleuve, de manière à ne pas obstruer la section d'écoulement de la Loire et à conserver sa continuité écologique. L'estacade sera constituée de tubes battus à l'avancement sans que les moyens de battage ne prennent pied sur les berges de la Loire.



Photographie 1 : Exemple d'estacade - chantier LGV Bordeaux

Au droit des appuis où des cavités sont suspectées, des forages destructifs seront réalisés avant la mise en place du batardeau. Si les forages destructifs mettent en évidence la présence de cavités, la procédure suivante sera mise en œuvre:

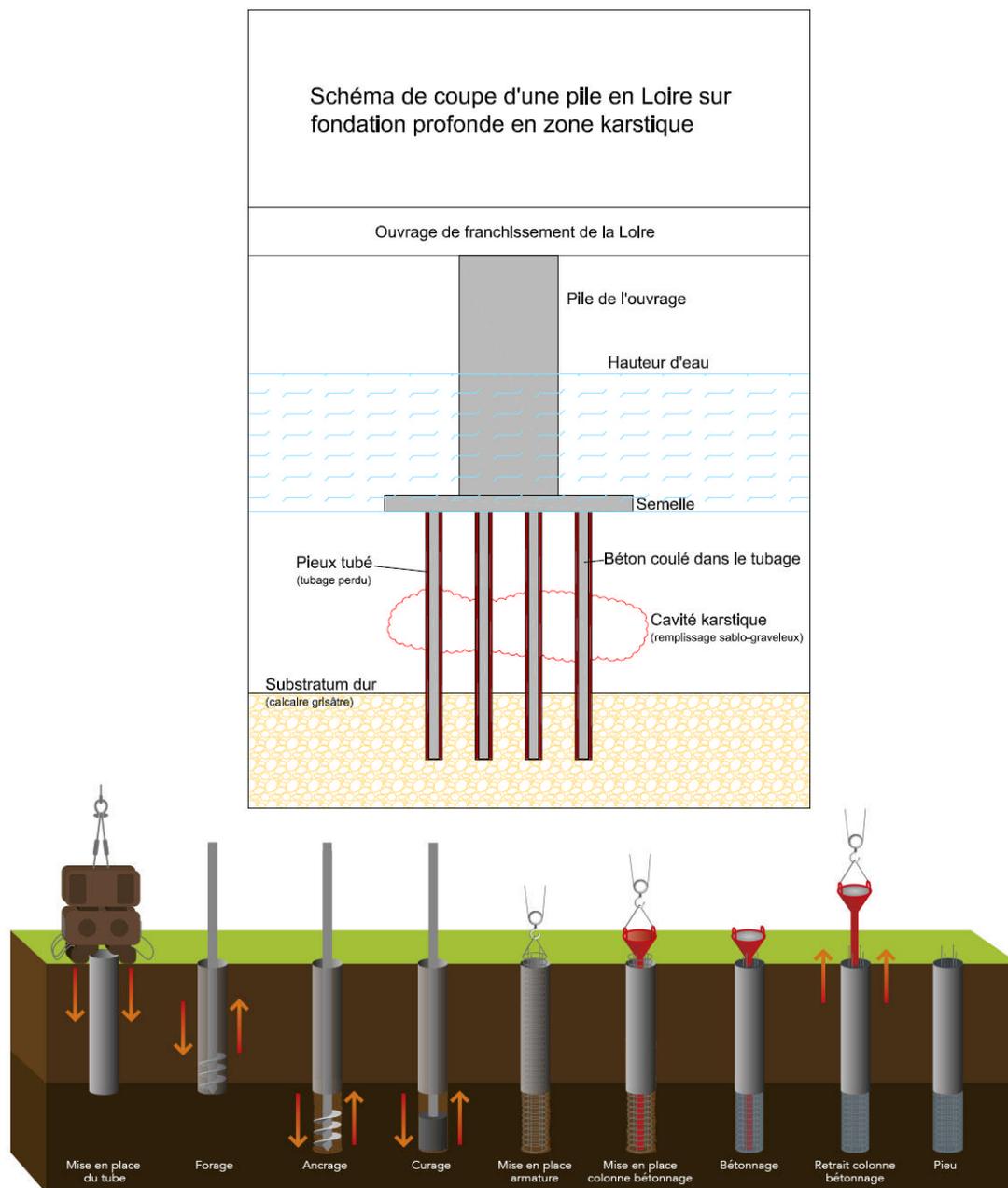
- les forages qui ont mis en évidence ces cavités ne seront pas injectés, les colonnes prévues à ces emplacements ne seront pas réalisées,
- des forages destructifs seront effectués à l'emplacement initial des colonnes voisines du forage qui a mis en évidence la cavité dont il s'agit de déterminer l'extension,
- le maillage et la position des colonnes seront adaptés en fonction des résultats de ces forages afin de ponter la cavité, les dimensions du batardeau seront agrandies si besoin.

Dans la zone de risque « Fort » de fontis, pourront être mis en œuvre des sondages destructifs systématiques.

Les batardeaux seront réalisés avec des palplanches métalliques dont les dimensions seront approximativement les suivantes :

- Culées : 20 m x 8 m maxi
- Piles: 15 x 10 m maxi.

Compte tenu des contraintes géologiques (altération du calcaire et cavité karstique) et des caractéristiques mécaniques pressiométriques des terrains, un mode de fondation profonde sur pieux fondés dans l'horizon de calcaire grisâtre devra être réalisé par tubage perdu ou chemisage.



Le tablier sera réalisé par lançage à partir d'une plateforme installée en rive gauche. Les estacades seront maintenues en place jusqu'à la fin du lançage du tablier et de sa mise sur appuis définitifs.